

Bretagne, Côtes-d'Armor
Ploubazlanec

Pêcherie de Saint-Riom (Ploubazlanec)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22010934
Date de l'enquête initiale : 2008
Date(s) de rédaction : 2008
Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Ploubazlanec
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : réservoir

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Historique

Un aveu du 21 septembre 1545 mentionne *Lisle de Saint Ryon inhabitée de gens avec les paischeries de congres*. Un autre document signale un procès opposant l'abbaye et un seigneur Yves du Halgouët au début du 17^{ème} siècle. La sentence du 3 février 1610 indique que *L'abbaye de Beauport est maintenue dans la possession qu'elle a de deux pescheries situées dans la grève depuis la dite abbaye, rochers de Kalsy et lisle Blanche jusqu'à lisle de Saint-Rion*. Une description de l'île Saint-Riom datée de 1654 mentionne *l'existence de deux pêcheries du côté sous le vent qui sont aussi à présent toutes ruinées*. Une lettre du prieur Vincent Royer évoque en 1661 les dépenses de réparations engagées afin de rénover le bâtiment et les pêcheries de Saint-Riom. Un aveu de 1686 relève les terres labourables et les pêcheries à congres de l'île près de l'abbaye. En 1726, l'inspecteur des pêches Le Masson du Parc constate les droits de pêche prohibitifs appartenant aux religieux de Beauport *sur tout ce que la mer couvre et découvre depuis l'isle de Saint-Riom dans le temps des plus basses mers depuis la pointe de Guilbern par le travers de la baye de Paimpol jusqu'à Kerarsy (Kerarzic)*. En 1733, les religieux sont confortés dans leurs droits pour les deux pêcheries de Saint-Riom (celle du Sud-Ouest et du Nord) et de Lostron. Ces droits sont assurés par un arrêt du Conseil d'Etat du 6 juin 1748. Selon Habasque, il ne restait plus, en 1788 qu'une seule pêcherie sur l'île. C'est la Révolution française qui met fin à son exploitation. Les vestiges des pêcheries Nord et Ouest, déjà repérés par les historiens Mesnard en 1947 et Levasseur en 2004 ont été étudiés en compagnie et avec l'aide de l'archéologue Loïc Langouët en septembre 2008. Un relevé précis a permis de bien caractériser leurs structures et de comprendre leur fonctionnement. Les barrages de la pêcherie du Nord figurent sur les cartes marines de 1830. La pêcherie Nord est connue sur sous le nom de 'pêcherie des moines'. La pêcherie Ouest n'a pas de dénomination particulière.

Période(s) principale(s) : 1er quart 13^e siècle

Description

L'arrêté du 6 juin 1748 du Conseil d'Etat précise que les trois pêcheries de l'abbaye de Beauport devaient être construites *de pierres rangées en forme de demi-cercle et élevées à la hauteur de 4 pieds au plus (environ 140 cm), sans chaux, ciment ni maçonnerie, qu'elles auront dans le fond, du côté de la mer, une ouverture de 2 pieds de large (environ 66 cm) sur toute la hauteur de l'enceinte, laquelle ouverture ne sera formée que d'une grille de bois dont les trous en forme de mailles d'un pouce de côté au moins en carré, depuis Pâques jusqu'à la Saint-Rémy*. Les deux pêcheries présentent des similitudes techniques. Elles sont formées de trois barrages, faits de grosses pierres, sans parement évident et s'appuyant sur des têtes de roches qui délimitent leurs biez. Leur forme générale est celle d'un rectangle grossier et/ou d'un trapèze, dans une cuvette naturelle, sur fond de sable et d'herbiers. Les seuils des puits sont pratiquement au même niveau (+3, 55 m +/-0, 05 m/ 0 SHOM), de même que les niveaux des sommets des barrages (+5,0 +/-0, 1 m/0 SHOM). Ceci signifie

que les horaires d'exploitation y étaient identiques et qu'elles sont certainement contemporaines. Les barrages, résultant d'assemblages de pierres sèches, présentent des caractéristiques et des aspects similaires. Selon Habasque, lorsque la mer se retirait par le puits, on pouvait y prendre des bars, des lieux, des congres, des raies et des vieilles.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges, désaffecté

Statut, intérêt et protection

Les pêcheries de l'île Saint-Riom sont à signaler et à protéger, comme vestiges témoins d'une activité vivrière archéologique.

Intérêt de l'œuvre : site archéologique, à signaler

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

Bibliographie

- HABASQUE. **Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral du département des Côtes du Nord.** Saint-Brieuc : Guyon, 1832.
p. 221
- LANGOUËT, Loïc, LE QUELLEC, Jean-Marie, PRIGENT, Guy. **Des pêcheries monastiques insulaires en Bretagne.** In *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I. (Association Manche Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les Îles* n° 21, Rennes, 2008.
p. 4-5
- LEVASSEUR, Olivier. **L'étonnante histoire des pêcheries de Beauport (16ème-18ème siècle)** . In *Les Cahiers de Beauport*, n° 10, 2004.
p. 40-54
- LEVASSEUR, Olivier. **Les pêcheries sur les côtes septentrionales de Bretagne d'après les procès-verbaux d'inspection de François Le Masson du parc.** In *Les pêcheries de Bretagne ; archéologie des pêcheries d'estran*, sous la direction de Daire, Maryvonne et Langouët, Loïc, Saint-Malo : Centre Régional d'Archéologie d'Alet, 2008.
p. 11-33
- MESNARD, M. **Les pêcheries de l'abbaye de Notre-Dame-de-Beauport au XVIIIème siècle.** In *Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, n° 77, Saint-Brieuc, 1947.
p. 31-37

Annexe 1

Descriptif de la pêcherie Nord de l'île Saint-Riom

Trois barrages reliant des têtes de roches délimitent son biez :

- un barrage 'Nord-Ouest', long de 30 m et large de 2, 50 m ; il résulte d'un empilement soigné de pierres qui présente, encore par endroits, des parements verticaux ;
- un barrage 'Ouest', déstructuré, au tracé courbe, d'une longueur de 40 m. Ses pierres sont étalées sur une largeur de 3 à 4 m et aucun parement n'est plus visible. La hauteur actuelle est en moyenne de 0, 40 m, mais d'après le volume de l'éboulis, sa hauteur initiale devait être d'environ 1, 40 m ;
- un barrage 'Est' d'une longueur de 50 m. Sa portion méridionale, mieux conservée et limitée par deux parements légèrement inclinés, présente encore une largeur sommitale de 3, 50 m. Les restes du barrage empierré sont étalés sur

une largeur de 4, 50 m à 5 m. Il semble qu'il ait eu une section trapézoïdale. L'emplacement du pertuis de vidage se devine en son centre par une moindre densité de pierres. Le seuil actuel de ce pertuis calculé par Odile Guérin est au niveau + 3, 60 m par rapport au zéro des cartes du SHOM. Le sommet de tous ces barrages se situait environ au niveau de + 5 m à plus ou moins 0, 1 m du zéro des cartes.

Descriptif de la pêcherie Ouest de l'île Saint-Riom

Trois barrages s'appuyant sur des têtes de roches, délimitent son biez :

- un barrage 'Ouest', fait de grosses pierres sans parement évident. Un pertuis large de 4 m sépare le barrage en deux parties. L'empierrement méridional a une longueur de 40 m et une largeur de base de 4 m ; sa hauteur est de 1, 30 m à l'intérieur et de 1, 50 m à l'extérieur. Ce qui prouve déjà un ensablement intérieur d'au moins 0, 20 m dans cette zone. La partie septentrionale, longue de 15 m, a une largeur qui diminue en apparence, à l'approche de la tête de roche sur laquelle elle s'appuie. Le seuil du pertuis était au niveau + 3, 70 m par rapport au zéro du SHOM (Odile Guérin) ;
- un barrage 'Sud', constitué par un entassement massif de pierres de toutes tailles. Sa longueur est de 22 m et sa largeur (à mi-hauteur) est de 3, 50 m. Il présente une légère concavité vers l'intérieur du biez et il n'a jamais comporté de pertuis. Le sommet de ce barrage, relativement intact, est au niveau + 5 m par rapport au zéro de la carte du SHOM ;
- un barrage 'Nord', d'une longueur dépassant un peu 40 m. Sa structure faite de gros blocs assemblés sans soin n'est observable que sur sa face externe visible sur une hauteur de 1 m. Sa largeur est en moyenne de 3, 50 m. Par contre, sa face interne n'est pas visible du fait d'un ensablement important de cette partie du biez. Son sommet actuel, légèrement écrêté, se trouve au niveau + 4, 80 m par rapport au zéro des cartes du SHOM.

Annexe 2

20082207691NUCB : Collection particulière

20082207688NUCB : Collection particulière

20082207690NUCB : Collection particulière

20082207687NUCB : Collection particulière

20082207689NUCB : Collection particulière

Illustrations



Vue du barrage Sud de la pêcherie Ouest, septembre 2008 (collection particulière, Loïc Langouët)
Phot. Guy Prigent, Phot. Auteur inconnu, Autr. Loïc Langouët
IVR53_20082207691NUCB



Barrage Ouest de la pêcherie Nord, septembre 2008 (collection particulière, Loïc Langouët)
Phot. Guy Prigent, Phot. Auteur inconnu, Autr. Loïc Langouët
IVR53_20082207688NUCB



Vue panoramique de la pêcherie Nord, en forme de trapèze à l'origine, septembre 2008 (collection particulière, Loïc Langouët)
Phot. Guy Prigent, Phot. Auteur inconnu, Autr. Loïc Langouët
IVR53_20082207690NUCB



Rameurs en curragh à la recherche des pêcheries de Saint-Riom, septembre 2008 (collection particulière, Loïc Langouët)



Barrage Nord de la pêcherie Nord, septembre 2008 (collection particulière, Loïc Langouët)
Phot. Guy Prigent, Phot. Auteur inconnu, Autr. Loïc Langouët



Vue de la pêcherie Ouest ensablée à la pointe aux Courlis
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082207686NUCA

Phot. Guy Prigent, Phot. Auteur
inconnu, Autr. Loïc Langouët
IVR53_20082207687NUCB



Vue du barrage Ouest de la
pêcherie Ouest (à mi marée)
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082207678NUCA

IVR53_20082207689NUCB



Vue du barrage Sud de la
pêcherie Ouest (à mi marée)
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082207679NUCA



Vue des deux barrages Ouest
et Nord de la pêcherie Nord
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082207685NUCA



Vue du barrage Nord-Ouest
de la pêcherie Nord à grande
marée basse, en limite du chenal
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082207684NUCA



Vue du barrage Nord-
Ouest de la pêcherie Nord
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082207683NUCA



Vue de la pêcherie Nord, à
basse mer de grande marée :
remarquer la forme de la cuvette
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082207682NUCA



Vue du pertuis de la pêcherie
Nord, à basse mer de grande marée
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082207681NUCA



Site de parc à huîtres sur
l'estran ou ancienne pêcherie
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082207692NUCA



Site de pêcherie traditionnelle
et de parc à huîtres aujourd'hui,
au Sud-Ouest, en limite
du chenal de Saint-Rion
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082207693NUCA



Vue de la pêcherie Nord à
basse mer de grande marée
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082207680NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Ploubazlanec (IA22010960) Bretagne, Côtes-d'Armor, Ploubazlanec

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent

Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Vue du barrage Sud de la pêcherie Ouest, septembre 2008 (collection particulière, Loïc Langouët)

IVR53_20082207691NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Loïc Langouët

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Barrage Ouest de la pêcherie Nord, septembre 2008 (collection particulière, Loïc Langouët)

IVR53_20082207688NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Loïc Langouët

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue panoramique de la pêcherie Nord, en forme de trapèze à l'origine, septembre 2008 (collection particulière, Loïc Langouët)

IVR53_20082207690NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Loïc Langouët

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rameurs en curragh à la recherche des pêcheries de Saint-Rion, septembre 2008 (collection particulière, Loïc Langouët)

IVR53_20082207687NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Loïc Langouët

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Barrage Nord de la pêcherie Nord, septembre 2008 (collection particulière, Loïc Langouët)

IVR53_20082207689NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Loïc Langouët

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la pêcherie Ouest ensablée à la pointe aux Courlis

IVR53_20082207686NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du barrage Ouest de la pêcherie Ouest (à mi marée)

IVR53_20082207678NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du barrage Sud de la pêcherie Ouest (à mi marée)

IVR53_20082207679NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des deux barrages Ouest et Nord de la pêcherie Nord

IVR53_20082207685NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du barrage Nord-Ouest de la pêcherie Nord à grande marée basse, en limite du chenal

IVR53_20082207684NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du barrage Nord-Ouest de la pêcherie Nord

IVR53_20082207683NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la pêcherie Nord, à basse mer de grande marée : remarquer la forme de la cuvette

IVR53_20082207682NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du pertuis de la pêcherie Nord, à basse mer de grande marée

IVR53_20082207681NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Site de parc à huîtres sur l'estran ou ancienne pêcherie

IVR53_20082207692NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Site de pêche traditionnelle et de parc à huîtres aujourd'hui, au Sud-Ouest, en limite du chenal de Saint-Rion

IVR53_20082207693NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la pêcherie Nord à basse mer de grande marée

IVR53_20082207680NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation